

Dominique Dufour est préfet des Hautes-Alpes depuis le mois d'août 2022. Après une première carrière dans l'administration, une deuxième dans le privé, il est revenu à ses premières amours en étant nommé préfet.

Un **préfet** de dossiers et de terrain

Dominique Dufour est originaire de l'île de la Réunion et à sa sortie de l'École nationale d'administration (ENA) il a eu une carrière dite « classique » de haut-fonctionnaire : directeur de cabinet, sous-préfet, membre de cabinets ministériels, etc. Cependant, après quelques années au service de l'État il a souhaité se confronter à l'univers de l'entreprise privée en devenant secrétaire générale de la compagnie aérienne Air Austral. Nommé préfet des Hautes-Alpes en août 2022, il a, depuis, dû se confronter à la dure réalité du terrain et prendre des dossiers sensibles à bras-le-corps.

L'Espace Alpin : Revenir à la fonction publique après plusieurs années dans le privé, n'est-ce pas difficile ?

Dominique Dufour : C'était un métier différent mais je voulais voir le fonctionnement de l'État comme un utilisateur. Je pense que c'est toujours utile et intéressant. Mon parcours dans le corps préfectoral avait été assez classique, ce qui m'a permis de voir des territoires très différents : l'Ain, le Lot-et-Garonne, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, etc. J'étais ravi de revenir en préfecture dans les Hautes-Alpes pour mon premier poste de préfet. Ce qui est d'ailleurs souvent le cas, car c'est un territoire complet, complexe et formateur. C'est un petit département en matière de population, mais il est vaste avec des problématiques prégnantes : agriculture, eau, migration, etc. Un ensemble de sujets qui rend le poste très intéressant.

Comment avez-vous appréhendé cette nouvelle fonction ?

D.D. : Il a fallu que je m'impregne des dossiers le plus rapidement possible. Donc dès mon arrivée, j'ai multiplié les rencontres comme par exemple avec les éleveurs dans le Champsaur. J'aime voir les choses de visu et parler avec les protagonistes. J'essaie d'être très présent sur le terrain pour parler aux élus, aux acteurs économiques,

ensemble. Cette façon de vivre force le respect, car ils sont tributaires de paramètres qu'ils ne contrôlent pas : la météo, l'offre, la demande, etc. Il est donc normal que les services de l'État soient fiers de cette agriculture et soient présents à leurs côtés pour les accompagner.

En arrivant dans les Hautes-Alpes vous vous êtes confronté à la réalité de la prédation, comment l'avez-vous vécue et appréhendée ?

D.D. : J'avais une vision extrêmement théorique du sujet. Il y a une chose que tout le monde sait, c'est que le loup est une espèce à protéger et que dans ce cadre-là, l'État n'a pas de marge de manœuvre et doit appliquer la loi. Une fois qu'on a dit ça derrière il y a des impacts sur les exploitations, les familles, les activités économiques, et mon travail est de faire en sorte que ces impacts soient les plus réduits possibles. Pour moi, la protection du loup va de soi, mais la protection des élevages et des éleveurs est une mission. J'en avais beaucoup discuté avec ma prédécesseur, j'avais compris que le sujet était très sensible. C'est pour cela qu'à peine deux jours après ma prise de fonction, j'étais dans une exploitation à Ancelle. Il y avait beaucoup d'émotions, ils le vivaient dans leur chair. L'indemnisation ne fait pas tout. Au-delà du travail administratif il y a une obligation morale d'accompagnement et d'empathie qui fait partie de notre travail.

Vous avez fait remonter avec votre homologue des Alpes-de-Haute-Provence, les doléances des éleveurs alpins pour le prochain Plan national loup. Avez-vous espoir d'être entendus ?

D.D. : Nous avons fait partager nos réflexions au ministère, nous avons fait des propositions, cependant, nous ne serons pas la seule voix. Le Plan national loup est avant tout une concertation, principalement entre les syndicats d'éleveurs et les associations de protection de la nature. Ils vont devoir s'entendre. Nous, nous



Énarque, Dominique Dufour est originaire de La Réunion. Il dispose d'une solide expérience dans la fonction publique, ainsi que dans le secteur privé et aime se confronter à la réalité du terrain.

“ Pour moi, la protection du loup va de soi, mais la protection des élevages et des éleveurs est une mission. ”

bien, aussi bien pour le conseil que pour l'indemnisation. Aujourd'hui, nous avons des délais d'indemnisation qui sont très rapides, parmi les meilleurs de France. C'est ce qui fait que globalement on arrive à limiter la casse. Nous avons lancé une phase de recrutement de lieutenants de louveterie pour renouveler complètement le réseau, car nous avions des quartiers qui n'étaient pas couverts. Concernant les chiens de protection nous essayons de voir comment améliorer l'occupation de l'espace public. Nous travaillons à une expérimentation sur des médiateurs pastoraux.

Vous êtes arrivé au mois d'août, l'an dernier, alors qu'une sécheresse exceptionnelle sévissait. Cette problématique a donc été immédiatement au centre de vos préoccupations. Comment avez-vous travaillé sur le sujet ?

D.D. : Le plus dur de la période avait été géré par Martine Clavel, mais j'ai tout de suite vu que les gens étaient secoués et que cet épisode avait marqué tout le monde. Il avait fallu réagir dans un contexte de crise aiguë avec des réunions quasi permanentes. Cela a été globalement bien géré, car toutes les décisions ont été prises après concertation entre tous les acteurs qui avaient fait les efforts nécessaires. Aussi bien en amont qu'en aval. Maintenant, mon souci dès mon arrivée a été de me dire qu'il fallait capitaliser là-dessus avant que

le soufflet ne retombe et tirer les enseignements nécessaires. Après discussion avec les élus et les parlementaires, les Assises de l'eau sont apparues comme une évidence. Nous voulions essayer de faire quelque chose d'efficace et de concret en évitant de faire une grand-messe à l'issue de laquelle tout le monde rentre chez soi. Il faut fixer un vrai plan d'action point par point. Il y a une multitude d'usages qui sont tous importants dans le département. L'eau, c'est l'or transparent des Hautes-Alpes. Grâce, ou à cause de ce qu'il s'est passé en 2022 tout le monde était prêt à mettre de côté les considérations territorialisées pour penser à quelque chose d'utile pour le département. Le cap est pris, maintenant tout le monde travaille dans ce sens-là et j'espère que cela va déboucher sur des choses intéressantes.

Quelle est la situation actuelle ?

D.D. : Je prends des pincettes, mais on est dans une situation moins bonne que ce qu'elle devrait être, mais meilleure que l'an dernier. On suit la situation au plus près et j'ai convoqué un comité départemental le 30 mars. C'est la bonne période, car on aura le retour de la pluviométrie de mars et des idées à peu près claires sur la fonte des neiges. On aura ainsi une idée de ce que devrait être le printemps, puis l'été. En 2022, on se pensait à l'abri alors qu'on ne l'est

pas. Il y a eu un avant et un après. Dès la fin de l'hiver, il faut se mettre en position de savoir ce que l'on va faire et comment gérer une éventuelle crise. Mais cela ne suffit pas, il faut se projeter sur le long terme en fonction des données prospectives.

Quels sont les autres dossiers agricoles qui vous occupent ?

D.D. : Nous regardons de près l'arboriculture qui subit de plein fouet l'effet ciseaux. Il faut qu'ils s'attaquent à chaque sujet individuellement. Pour ce qui est de l'énergie il faut qu'ils sol-

“ L'eau, c'est l'or transparent des Hautes-Alpes. ”

licitent le bouclier ou l'amortisseur, trop peu ce sont déclarés. Ce n'est pas trop tard car c'est rétroactif. Le 10 février il y a eu une réunion avec les distributeurs mais il en faudra d'autres. J'ai écrit au ministre pour plaider en faveur de la profession pour l'utilisation sous l'angle dérogatoire d'un certain nombre de produits phytos pour lesquels il n'existe pas d'alternatives. Je devais montrer que nous essayons de chercher des solutions. Il faut continuer à travailler sur les circuits courts même si ça ne répond pas complètement au problème il y a encore des marges de manœuvre. La filière lait a su se remettre en selle en s'appuyant là-dessus, il n'y a pas de raison que ça ne puisse pas profiter à d'autres. ■

Alexandra Gelber

“ Il y a une énergie folle dans ce département qui est en développement permanent. ”

etc. Il y a une énergie folle dans ce département qui est en développement permanent.

Quel est votre rapport à l'agriculture ?

D.D. : Je suis issu d'une famille de fonctionnaires, donc rien à voir avec le monde agricole, par contre je l'ai très souvent côtoyé au cours de ma carrière professionnelle. J'y ai vu des filières pointues et de qualité. Même si les territoires et les agricultures sont différents, il y a des traits communs. J'ai une admiration particulière pour les agriculteurs, car ce sont des chefs d'entreprise qui vivent souvent leur activité professionnelle mêlée à leur activité familiale. Ils vivent les succès comme les échecs tous

sommes des observateurs de premiers plans, car c'est nous qui l'appliquons. Nous avons fait des observations sur la question du comptage des loups, des modalités de tir, des modalités d'emploi des lieutenants de louveterie. Nous espérons qu'elles seront entendues.

Aujourd'hui, quelle est la situation dans le département au niveau de la prédation ?

D.D. : Il y a eu une petite baisse et il faut le dire, car cela signifie que le travail collectif a porté ses fruits. En termes de protection, les éleveurs ont fait ce qu'il fallait et ils ont mobilisé les moyens nécessaires. De ce point de vue-là, le travail est fait. De plus, les éleveurs et la DDT collaborent